

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

MAIRIE
DE
VIAS

E X T R A I T

DU

Registre des Arrêtés du Maire DE LA COMMUNE DE VIAS

Arrêté n° : PM/2025- 181

Objet : Autorisation d'occupation du domaine public- tournage d'un long métrage indépendant
« Monsieur John-Christian BATEMAN »

Date de publication :

02/10/25

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

VU le Code de la route et notamment l'article L.411-1,

CONSIDERANT la demande de John-Christian BATEMAN réceptionnée le 29 septembre 2025 concernant l'autorisation d'occuper le domaine public à Vias, à l'occasion du tournage d'un long métrage indépendant du mardi 30 septembre 2025 au 13 octobre 2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des usagers des voies,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur John-Christian BATEMAN est autorisé à occuper le domaine public, dans le cadre du tournage d'un long métrage indépendant selon les dates et les rues suivantes :

- Le mardi 30 septembre 2025 - Avenue de Bessan,
- Le mardi 07 octobre 2025 - Avenue de la Méditerranée et Côte Ouest à Vias Plage,
- Le mercredi 08 octobre 2025 - Avenue de la Gare,
- Le lundi 13 octobre 2025- Rue des Horts, Rue Voltaire et Rue Jean Jaurès.

La circulation des véhicules pourra être perturbée lors des prises de vues.

ARTICLE 2: Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de MARSEILLAN, le Chef de la Police Municipale de VIAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à VIAS le 29 septembre 2025

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias

